



Nombre de conseillers en exercice : 33  
Votants : 33  
Abstentions :  
Pour : 33  
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 25 septembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

**Étaient présents :**

Fabrice ROUSSEL  
Katell ANDROMAQUE  
Jean-Noël LEBOSSÉ  
Noelle CORNO  
Laurent GODET  
Muriel DINTHEER  
Philippe LE DUAULT  
Camille BRANCHEREAU  
Laurent BREZAC  
Laurence RANNOU  
Viviane CAPITAINE  
Frédéric CHATELLIER  
Claude LEFORT  
Denis BRIANT  
Jean-Pierre GUYONNAUD  
Anne OLIVIER  
formant la majorité des membres en exercice.

Eric NOZAY  
Nathalie LEBLANC  
Marc FLEURY  
Sylvie LAJEANNE  
Philippe RODRIGUES  
Isabelle LE HEIN  
Oscar NAVARRO  
Charlotte PERCHER  
Erwan BOUVAIS  
Annie LE GAL LA SALLE  
Christophe BOUVIER-BRAULT  
Myriam BASOSILA MBEWA  
Christian GUILLEMINEAU  
Bénédicte de LANTIVY  
Sébastien ROUSSEL

**Étaient absents excusés :**

Martin MOTTET, Linda DION

**Avaient donné procuration**, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Martin MOTTET à Noelle CORNO, Linda DION à Laurent BREZAC

**Madame Bénédicte de LANTIVY a été élue Secrétaire de Séance.**

**MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE RENTRÉE 2023****DL\_2023\_09\_13**

Monsieur GODET expose :

Lors d'une première modification de la carte scolaire en Avril 2023, il a été matérialisé un cinquième secteur central à la jonction des périmètres de Beausoleil, Lande de Mazaire et le Blanchetière. Ce secteur tampon permet de décider des affectations sur une des 3 écoles concernées.

Après 6 mois d'application de la nouvelle carte scolaire, la service Vie Scolaire a déjà étudié 25 dossiers d'inscriptions de familles affectées au cinquième secteur. Cette évolution a permis d'ajuster au jour le jour, en fonction de la capacité d'accueil des écoles, les effectifs et la répartition par niveau.

Malgré tout, il apparait nécessaire, au regard de l'évolution constante des effectifs et des arrivées importantes sur le secteur centre, d'étendre une seconde fois ce périmètre central.

Nouvelle proposition d'extension pour le cinquième secteur :

**Liste des rues ajoutées au cinquième périmètre scolaire existant :**

- Allée des Azurés
- Avenue du Premier Mai
- Avenue de Beauregard
- Avenue des Noieries
- Chemin des Écureuils
- Rue A.Fleury
- Rue Chrysostome Ricordeau
- Rue du 11 Novembre
- Rue Descartes
- Rue des Chataigniers
- Rue des Tilleuls
- Rue du Bois Fleuri
- Rue du Deux Décembre
- Rue du Huit Mai
- Rue du Maréchal Foch
- Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- Rue du Maréchal Joffre
- Rue du Maréchal Juin
- Rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque
- Rue du Quatre Août
- Rue du Quatorze Juillet
- Rue du Six Juin
- Rue Jean XXIII
- Rue Lanoue Bras de Fer
- Rue Louis Maisonneuve
- Rue Luzeau de la Mulonnière
- Rue Olivier de Sesmaisons

**Vu l'avis de la commission Éducation et Parentalité réunie le 14 septembre 2023**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

- 1. D'APPROUVER les modifications de la carte scolaire ;**
- 2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

**Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,  
**La secrétaire de séance,**



**BÉNÉDICTE DE LANTIVY**



Pour extrait certifié conforme,  
**Monsieur le Maire,**



**FABRICE ROUSSEL**